



L'AUVM RÉHABILITE

la Ferme Marais

Un projet unique, un patrimoine valorisé

Orly (94)
Île-de-France



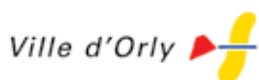
le projet Ferme Marais est cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE de l'Île-de-France et du bassin de la Seine 2014-2020 «Investissement pour la croissance et l'emploi»



DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT



Avec le soutien de :



Un espace multipolaire



PÔLE HÉBERGEMENT

Création de 34 appartements relais, soit 120 places dédiées à l'hébergement d'urgence.

L'hébergement en appartement relais individuel garanti l'intimité des familles et personnes accueillies. Il permet aussi de mettre en place un accompagnement social individuel et global efficace permettant de trouver une solution adaptée à la sortie de l'urgence sociale.



PÔLE PETITE ENFANCE

Création d'une crèche de 30 berceaux et d'un espace parents / enfants

L'AUVM mène une politique volontariste pour la petite enfance. La crèche sera dans une démarche écologique (repas qualité biologiques,...) avec un projet pédagogique tourné vers l'enfant. L'espace parents / enfants permettra de créer des temps de partage et de dialogue entre parents.



PÔLE CULTUREL

Création d'une salle d'exposition et de convivialité

La salle d'exposition valorisera le travail d'artistes en difficulté et doit permettre de favoriser l'accès à la création et à la culture. La salle culturelle sera à la disposition des actions collectives ainsi que l'organisation des conseils de vie sociale et conseils de résidents.



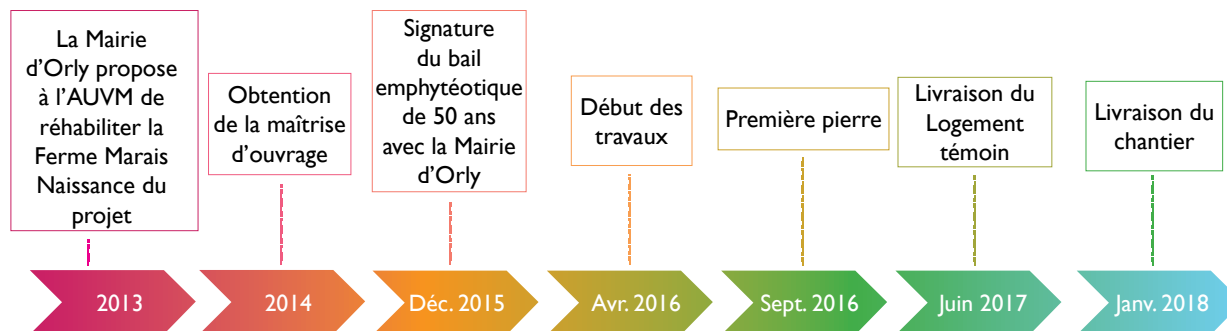
PÔLE ENVIRONNEMENT

Création d'une serre-potager pour plantes médicinales et d'un verger

La serre de plantes médicinales pour reprendre la tradition orlytienne, le potager et le verger ont pour but de sensibiliser le public au développement durable. Ces îlots de nature valoriseront la biodiversité en milieu urbain. Ces espaces seront des lieux de rencontres et de transmission.

- **Superficie : 2120 m²**
- **Surface habitable : 1400 m²**
- **Budget : 7 819 589 €**
- **Durée des travaux : 2 ans**

- **Superficie créée : 560 m²**
 - 60 m² pour la serre
 - 270 m² pour la crèche
 - 300 m² pour 6 appartements
- **Distance de la gare RER Orly Ville : 600 m**





L'AUVM : une association d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale

■ Héberger pour ne pas exclure

Avec plus de 1245 personnes hébergées au quotidien, l'AUVM est une association de loi 1901 créée par 4 associations caritatives (Conférences Saint-Vincent-de-Paul, Emmaüs Plessis Trévise et le Secours Catholique du Val-de-Marne, ATD Quart Monde,) pour répondre à la rude période hivernale de 1984-1985. Depuis 30 ans, sa mission première est de mettre à l'abri toute personne en rupture d'hébergement.

■ Accompagner au-delà de l'urgence

Plus de 95 salariés œuvrent pour un accompagnement social individuel et global. Alphabétisation, accompagnement à la recherche d'emploi, parentalité sont autant d'actions mises en place pour permettre à chacun de reprendre confiance et de retrouver sa place au sein de la société.

■ Travailler pour une réelle transformation sociale

Héberger autrement, c'est aussi changer le regard souvent négatif qui est posé sur les personnes en situation de précarité. Un moment de fragilité et la perte de son logement ne doivent plus être synonymes de marginalisation et de mise à l'écart de la société. Grâce à ses nombreux partenaires, bailleurs publics, services sociaux et collectivités territoriales locales, l'AUVM. s'implique et agit sur les territoires où elle est implantée avec une présence accrue dans les quartiers sensibles.



www.auvm.org

Siège social : AUVM, 26 avenue du Maréchal Joffre, 94290 Villeneuve-le-Roi Tél. : 01 45 97 24 05

N° SIRET : 332 335 702 000 20 Code APE : 8790B Contact : info@auvm.org

Crédits photos : © AUVM © TAG Architectes